

Violence volontaire aggravée sans itt

Par guidou, le 12/07/2013 à 14:33

bonjour,

voila j'ai eu un soucis le soir de la fête de la musique, j'arrivais dans le centre ville et on s'est retrouvé a ce faire charger par les crs.

j'ai réagis impulsivement et j'ai lancé une canette sur eux, arrestation par la bac de suite --'. j'aurais aimé savoir ce que je risquais, je passe pour violence volontaire aggravée sans itt et je n'étais pas sous l'emprise de l'alcool.

merci a vous